



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21/10/2021

Discriminations à l'embauche : Élisabeth Borne et Élisabeth Moreno réunissent les agences d'intérim concernées par l'enquête de SOS Racisme

Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, et Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, ont réuni ce jour les agences d'intérim franciliennes dont les pratiques de discrimination à l'embauche ont été dénoncées par une enquête récente de l'association « SOS Racisme ». Les ministres ont demandé aux agences concernées de leur présenter un plan d'actions pour mettre un terme sans délai à ces pratiques illégales. Elles les réuniront à nouveau avant la fin de l'année pour faire le point.

Les résultats de l'opération de « testing inversé » conduit par SOS Racisme auprès d'agences franciliennes des plus grands réseaux d'intérim en France démontrent que 45% des agences sondées acceptent de discriminer les candidats à l'embauche, à la demande de leurs clients potentiels.

Ces pratiques inacceptables sont illégales et, de fait, condamnées pénalement – jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende.

La lutte contre toutes les formes de discriminations est une priorité du Gouvernement. À cet égard, les ministres ont demandé aux réseaux d'intérim concernés de mettre en place, sans délai, des actions concrètes pour que ces pratiques cessent : diffusion de consignes claires aux équipes, définition de procédures transparentes dans la sélection des

intérimaires ou encore formation des personnes en charge des recrutements ou de l'affectation des intérimaires.

Un point d'étape avec l'ensemble des réseaux d'intérimaires concernés sera organisé d'ici à la fin de l'année par les deux ministres.

« Les discriminations, quelles qu'elles soient, sont inacceptables. Elles n'ont pas leur place dans notre société et dans le monde du travail. Les résultats de cette enquête nous choquent d'autant plus que le Gouvernement a fait de l'égalité des chances une priorité de sa politique de l'emploi, en mettant par exemple en place les « emplois francs » pour faciliter l'accès à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires. La lutte contre les discriminations dans le secteur de l'intérim est d'autant plus essentielle, que ce secteur peut être un véritable tremplin vers l'emploi pour ces personnes. Je sais que les pratiques constatées sont contraires aux valeurs des entreprises du secteur. J'attends donc de chacune d'entre elles qu'elles se mobilisent et nous fassent parvenir un plan d'actions qu'elles mettront en œuvre sans délai » déclare **Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.**

« Les faits révélés par l'enquête conduite par SOS Racisme sont graves. Les discriminations sont illégales et condamnées par la loi. Injustices individuelles pour les victimes concernées, les discriminations sont un fléau, contraires à nos valeurs républicaines et qui minent notre cohésion sociale. Les combattre constitue dès lors une priorité du Gouvernement. C'est pourquoi, avec Elisabeth Borne, nous serons très attentives aux actions déployées par les agences d'intérim que nous avons rencontrées aujourd'hui pour combattre les pratiques discriminatoires révélées.» déclare **Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances**

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.